

Prévention des risques de catastrophe dans les dépôts GPL : cas de l'usine ORYX GPL, Togo

Koffi Sémégnon TOGBONOU
Consultant
JAT Consulting
Togo

Monsieur TOGBONOU Koffi Sémégnon, né le 10 décembre 1976, est Géographe de formation et Consultant de profession. Il a fait ses études au Togo, où il a décroché en 2008, un Diplôme d'Études Approfondies au département de géographie de l'Université de Lomé. Il y mène actuellement des recherches pour sa thèse sur le thème : « Tourisme togolais, bilan et enjeux dans le contexte de la globalisation ». Monsieur TOGBONOU est Consultant de la société JAT Consulting SARL depuis 2010, où il occupe actuellement le poste de responsable de formation. Il a, à ce titre, participé et réalisé pour le compte de son cabinet, de nombreuses études d'impact environnemental et social et des audits environnementaux dans des domaines divers et variés comme les énergies, les mines, les routes, les industries chimiques et les espaces verts. Il dispense également des modules en environnement à l'École des Cadres (une université privée de renom du pays).

Résumé

La vulgarisation et l'utilisation massive des Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL), comme combustible domestique et industriel constituent un frein efficace à la dégradation de l'environnement due à l'utilisation accrue de la biomasse comme source principale d'énergie dans les pays en développement. Ainsi, certains pays, à l'instar du Togo, promeuvent son utilisation ce qui nécessite l'implantation sur le territoire des infrastructures de stockage et de distribution de ces produits qui sont hautement inflammables.

Notre communication a pour objectif de montrer le rôle important joué par l'évaluation environnementale dans la prévention des catastrophes dans les dépôts d'hydrocarbures notamment les GPL.

En effet, le BLEVE (Boiling Liquid Expanding Vapour Explosion) qui est l'explosion d'un stockage de gaz et l'UVCE (Unconfined Vapour Cloud Explosion) qui est l'explosion d'un nuage de gaz sont quelques-uns des risques fréquemment associés aux dépôts de GPL. Lorsque des mesures efficaces ne sont pas prises en amont pour prévenir leur survenance, ils peuvent engendrer des catastrophes avec des dégâts immenses comme l'explosion d'une citerne de GPL dans un dépôt de carburants à Mexico en 1984 et qui a fait 574 morts, 1200 disparus et 7 000 blessés.

Pour rendre disponible les GPL sur le territoire togolais et à un prix accessible, la société ORYX GPL TOGO a initié le projet d'implantation d'une unité de stockage de GPL (un mélange de Butane et de Propane) dans la zone industrielle de Lomé.

Pour que ce projet réponde aux critères de durabilité et à la réglementation en vigueur dans le pays, une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) lui a été consacrée. Cette EIES a permis d'aboutir à l'adoption de mesures préventives qui sont désormais intégrées au projet initial.

Le plan de gestion des risques a été conçu grâce à une démarche méthodologique structurée en six étapes :

- Analyse du milieu biophysique et humain devant abriter le projet;
- Identification des risques liés aux installations et équipements du dépôt;
- Identification des risques liés à la nature des produits qui seront manipulés dans le dépôt;
- Identification des risques liés à l'exploitation du dépôt;
- Croisement et évaluation des risques identifiés avec les éléments de l'environnement;
- Formulation des mesures préventives.

L'étude menée a conduit à la formulation des mesures préventives de six ordres que sont :

- les mesures de sécurité sur les installations de GPL (conformité avec les normes dans les constructions des dépôts de GPL);
- les mesures pour éviter les fuites de GPL dans le système de transport et de stockage de GPL;
- la formation du personnel opérant sur le site à la prévention et à la lutte contre les incendies de même que la mise en place d'un programme de formation;
- l'implantation de la signalétique sur les mesures de sécurité à adopter à l'approche du dépôt et à l'intérieur du dépôt;
- la mise en place de procédures de travail pour chaque unité; et
- la mise en place d'un plan d'intervention d'urgence.